



UNITÉ CARTOGRAPHIQUE DE SOL (UCS) N°3231

Nom de l'UCS : Plateaux à placages limoneux de la première crête préardennaise à sols lessivés hydromorphes

Accès à la fiche de l'UCS : [cliquez ici](#)

Type de sol dominant : NEOLUVISOL (50 %)

Pour plus d'informations sur ce type de sol : [cliquez ici](#)

Référence de l'étude : 32247.0

État de l'étude : Finalisée et labellisée

Responsable technique pour l'étude : Bertrand Laroche

Structure(s) propriétaire(s) de l'étude : Institut National de Recherche Agronomique, US 1106 Infosol et AgroSupDijon

Pour plus d'informations : [cliquez ici](#)

FICHE PROJET · BOISEMENT

le bois de la Borne

Vaux-Villaine · Ardennes (08)



Au cœur de Grand Est, ce projet de boisement s'étend sur 3 hectares dans la commune de Vaux-Villaine. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 904 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

3 ha

boisés

PLANTS

3 999

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

904 t

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2025

le 8 juillet

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
DURÉE	30 ans

L'ESSENCE PLANTÉE

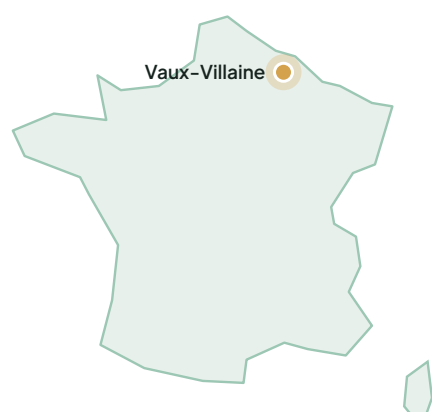


Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



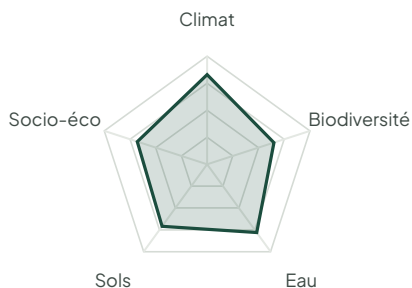
COMMUNE
Vaux-Villaine

DÉPARTEMENT
Ardennes (08)

RÉGION
Grand Est

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

83 / 100

Grâce à la présence de Douglas vert (*Pseudotsuga menziesii*), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

Biodiversité

65 / 100

Douglas vert (*Pseudotsuga menziesii*) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

Eau

78 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

71 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

68 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,3 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,3 année de travail forestier à temps plein (entre 0,2 et 0,5), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,3)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **89 heures (entre 0 et 200)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 70 ans), non comprise ci-dessus : **0,5 ETP-année (entre 0,4 et 0,6)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,7 ETP-année (entre 0,5 et 1,1)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 3 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 3 999 arbres prévus sur 3 ha formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée du projet.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 904 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

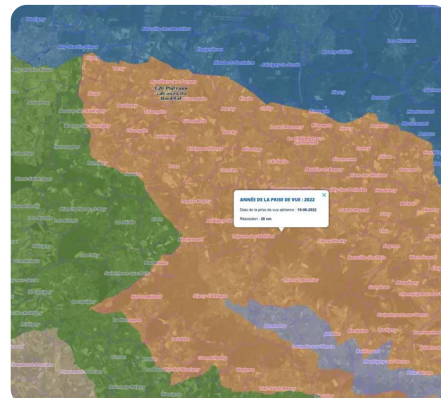
Ce projet de 3 ha à Vaux-Villaine recrée un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs existants, enrichissement de la...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

8 juillet 2025	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
8 avril 2025	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
31 mars 2025	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
3 décembre 2024	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 8 juillet 2025 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-borne

Synthèse de la page publique du projet - état au 19 octobre 2026 - Stock CO₂ - empreinte 4D1B 91A1 3C52 F75E